

Dit pdf bestand bevat alle beschikbare talen van het opgevraagde document.

Ce fichier pdf reprend toutes langues disponibles du document demandé.

This pdf file contains all available languages of the requested document.

Dieses PDF-Dokument enthält alle vorhandenen Sprachen des angefragten Dokumentes.

COPRO vzw - Onpartijdige instelling voor de controle van bouwproducten COPRO asbl - Organisme impartial de contrôle de produits pour la construction COPRO - A not-for-profit impartial product control body for the construction industry

Z.1. Researchpark - Kranenberg 190 - BE-1731 Zellik (Asse) T +32 (0)2 468 00 95 - info@copro.eu - www.copro.eu



## À tous les détenteurs d'un certificat BENOR conformément au TRA 80 À tous les demandeurs d'un certificat BENOR conformément au TRA 80

**Référence** KV/AVO/25/0169 **Personne de contact** Kris Vandenneucker Zellik, le 7 mars 2025

Concerne : Certification des pièces de voirie en fonte

## Circulaire RBC 80/2025/01 PTV 802 version 9.0

Chère Madame, Cher Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint la nouvelle version du PTV 802 dans le cadre de la certification BENOR des pièces et appareils en fonte pour la récolte et l'évacuation des eaux de ruissellement.

Ce document a été approuvé par la Commission sectorielle des pièces de voirie en fonte le 17 décembre 2024 et ratifié par l'organe d'administration de COPRO le 20 février 2025. Ce document est obligatoirement applicable à partir du 25 août 2025.

Les principaux changements sont résumés ci-dessous :

PTV 802	
Terminologie	Capacité d'avalement [V] : Le volume, la quantité d'eau qui reste dans l'avaloir (≠ le volume du avaloir).
	Capacité d'écoulement [l/s] : Débit maximum évacué par l'avaloir
Art. 3.4.3	Les 3 caractéristiques déterminantes d'un avaloir (largeur, volume et hauteur) sont regroupées en intervalles. Ainsi, un avaloir peut être identifié dans un cahier des charges par un code. Une quatrième variable est incluse dans le cahier des charges spécifique : le débit d'écoulement.
Art. 3.4.6	250 N (au lieu de 250 kN)
Art. 5.1.1	Dénomination officielle par un code.

Les modèles pour les fiches techniques sur l'Extranet sont ainsi modifiés :

- Une fiche par modèle : aucun distinction entre les types de grilles (45°, barres droites ou rondes);
- Une fiche distincte sera cependant créée pour les grilles plates ou courbées.



Une période de transition jusqu'au 25 août 2025 est prévue.

Les titulaires de permis peuvent ajuster leurs fiches techniques jusqu'au 25 août 2025. Après cette date, toutes les fiches techniques non ajustées ou celles qui ne répondent pas aux exigences du PTV 802 seront retirées.

Nous souhaitons également demander à tous les titulaires de permis de mettre à jour leur liste de documents de référence et d'adapter leurs procédures et leur gamme de produits conformément à la nouvelle version du PTV.

Si vous avez des questions concernant cette circulaire, n'hésitez pas à prendre contact avec nous.

Bien à vous,

ir. Dirk VAN LOO CEO